

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 255

5 février 2009

SOMMAIRE

Addichem S.A.	12237	Interfastening S.A.	12208
Armel S.A.	12239	Jalpara Holding S.A.	12229
ATS Cranes S.A.	12220	Kent Inter Holding S.A.	12236
AXA Luxembourg S.A.	12216	Kommun Garanti Reinsurance S.A.	12218
Babble Lux	12228	Leria S.à r.l.	12197
Barclays Investment Funds (Luxembourg)	12229	L.F.L. Investment S.A.	12239
Bristol Investments S.A.	12225	L.F.L. Investment S.A.	12240
British Vita (Lux II) S.à.r.l.	12233	Lux-Distri-Pharma S.A.	12225
BTP Investments Partners Luxembourg S.A.	12238	Morgan Stanley Alzette S. à r.l.	12194
Castle Island House S.A.	12224	Multi Clean Luxembourg S.à r.l.	12224
Cela Sàrl	12225	ProLogis UK CCLXXIV S.à r.l.	12216
Celux Finance S.A.	12220	ProLogis UK CCLXXV S.à r.l.	12214
Chemical Overseas SA	12202	ProLogis UK CCLXXXVIII S.à r.l.	12231
CHH Financière S.A.	12230	ProLogis UK Management S.à r.l.	12226
Commercial Union International Life S.A.	12221	ProLogis UK XCIII S.à r.l.	12203
Delta Perspectives	12228	Prom-Sca Constructions s.à r.l.	12202
Dentasmile, s.à r.l.	12230	Prom-Sca Promotions Immobilières S.A.	12208
ELECTROLUX REINSURANCE (Luxem- bourg) S.A.	12218	Rocval S.A.	12238
Eurosat S.à r.l.	12230	Sanitec Holding S.A.	12220
Famer S.A.	12233	Sanitec Holding S.A.	12221
Fercol S.à r.l.	12220	SistemApsys S.à r.l.	12228
Ferlim S.A.	12233	SPA	12225
Fin Claude S.A.	12234	Stulz S.à r.l.	12240
Fintecno Holding S.A.	12237	Totkamys Holding S.A.	12234
Fin-Vet S.A.	12234	UBS Dynamic Floor Fund Management Company	12238
Fruit Invest S.A.	12211	UBS Focused Fund Management Company	12237
GeoVille Environmental Services S.à r.l.	12229	Valad French Holdings S.à r.l.	12233
Group George Forrest S.A.	12237	Vantico International S.à r.l.	12194
Hudson's Bay Company Luxembourg S.à r.l.	12205	Verdigan S.A.	12239
Immo Belouzes S.A.	12240	Viola S.à r.l.	12235
Information Technology Services S.A. ...	12238	W2007 Parallel Zaheer S.à r.l.	12221
Interfastening Holding S.A.	12208	Watford S.A.	12234
		Whitehall Indian RE 1 S.à r.l.	12212
		Ygrek Holding S.A.	12224

Morgan Stanley Alzette S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 132.246.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2009010762/7241/11.

(090009493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Vantico International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 110.297.744,35.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 72.960.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of December, before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared Vantico Group S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 72.959 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney from the Sole Shareholder, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder holds the entire share capital of Vantico International S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 72.960 (the Company). The Company was incorporated on 29 November 1999 under the name of Avanti n° 3 S.A., pursuant to a deed of Gérard Lecuit, notary then residing in Hespérange, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 97 of 28 January 2000. The articles of association of the Company (the Articles) were amended several times and for the last time on 9 January 2006 by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 797 of 20 April 2006.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. the Sole Shareholder holds all the 17,365,450 shares in the share capital of the Company, and the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with Article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

II. the Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Waiver of convening notices.

2. Elimination of the nominal value of the shares of the Company.

3. Reduction of the share capital of the Company by an amount of USD 286,667,840.- in order to bring the share capital of the Company from its current amount of USD 528,266,788.349.- to an amount of USD 241,598,948.349.- by way of the absorption of the Company's losses brought forward as at 31 December 2007, without cancellation of any share of the Company.

4. Subsequent reduction of the share capital of the Company by an amount of USD 131,301,204.- in order to bring the share capital of the Company from the amount of USD 241,598,948.349.- to an amount of USD 110,297,744.349.-, without cancellation of any share of the Company, and repayment of an amount of USD 131,301,204.- to the Sole Shareholder.

5. Subsequent amendment of article 4, first paragraph of the articles of association of the Company in order to reflect (i) the elimination of the nominal value of the shares of the Company referred to under item 2. above and (ii) the reductions of the share capital of the Company referred to under items 3. and 4. above.

6. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the changes specified under items 2., 3. and 4. above, and to see to any formalities in connection therewith.

7. Miscellaneous.

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considers itself as duly convened and declares to have full knowledge of the purpose of the present resolutions which was communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to eliminate the nominal value of the shares of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce and it hereby reduces the share capital of the Company by an amount of USD 286,667,840.- in order to bring the share capital of the Company from its current amount of USD 528,266,788.349.- to an amount of USD 241,598,948.349.- by way of the absorption of the Company's losses brought forward as at 31 December 2007 amounting to USD 286,667,840.- without cancellation of any share of the Company.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to subsequently reduce and it hereby reduces the share capital of the Company by an amount of USD 131,301,204.- in order to bring the share capital of the Company from the amount of USD 241,598,948.349.- to an amount of USD 110,297,744.349.-, without cancellation of any share of the Company, and to repay an aggregate amount of USD 131,301,204.- to the Sole Shareholder consisting of a current account receivable held by the Company against Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH under an intercompany promissory note (without, for the avoidance of doubt, transferring such note itself).

Fifth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 4 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows in its revised version:

"The Company's subscribed share capital is set at USD 110,297,744.349 (one hundred and ten million two hundred ninety-seven thousand seven hundred forty-four US dollars point three four nine) represented by 17,365,450 (seventeen million three hundred sixty-five thousand four hundred fifty) shares without nominal value."

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes and hereby grants power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the above elimination of the nominal value of the shares of the Company and reductions of the share capital of the Company, and to see to any formalities in connection therewith.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately two thousand one hundred euros (EUR 2.100.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-neuf décembre,
par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
a comparu Vantico Group S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.959 (l'Associé Unique),

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps que celui-ci.

L'Associé Unique détient l'intégralité du capital social de Vantico International S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.960 (la Société). La Société a été constituée le 29 novembre 1999 sous le nom de Avanti n° 3 S.A. suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hespérange, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 97 du 28 janvier 2000. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 9 janvier 2006 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 797 du 20 avril 2006.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. l'Associé Unique détient toutes les 17.365.450 parts sociales dans le capital social de la Société, et l'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

II. l'Associé Unique désire prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Suppression de la valeur nominale des parts sociales de la Société.

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de USD 286.667.840 afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de USD 528.266.788,349 à un montant de USD 241.598.948,349, par voie d'absorption des pertes reportées de la Société au 31 décembre 2007, sans annulation de parts sociales de la Société.

4. Réduction consécutive du capital social de la Société d'un montant de USD 131.301.204 afin de porter le capital social de la Société du montant de USD 241.598.948,349 à un montant de USD 110.297.744,349, sans annulation de parts sociales de la Société et remboursement d'un montant de USD 131.301.204 à l'Associé Unique.

5. Modification consécutive de l'article 4, paragraphe 1 des statuts de la Société de sorte à y refléter (i) la suppression de la valeur nominale des parts sociales de la Société mentionnée au point 2. ci-dessus et (ii) les réductions du capital social de la Société mentionnées aux points 3. et 4. ci-dessus.

6. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications qui précèdent avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société aux modifications mentionnées aux points 2., 3. et 4. ci-dessus et de se charger de toute formalité y relative.

7. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme dûment convoqué et déclare avoir pleinement connaissance de l'objet des présentes résolutions qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales de la Société.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de réduire et réduit par les présentes le capital social de la Société d'un montant de USD 286.667.840.- afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 528.266.788,349.- à un montant de USD 241.598.948,349.- par voie d'absorption des pertes reportées de la Société au 31 décembre 2007 d'un montant de USD 286.667.840.-, sans annulation de parts sociales de la Société.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de réduire consécutivement et réduit par les présentes le capital social de la Société d'un montant de USD 131.301.204.- afin de porter le capital social de la Société du montant de USD 241.598.948,349 à un montant de USD 110.297.744,349, sans annulation de parts sociales de la Société et de rembourser à l'Associé Unique un montant total de USD 131.301.204.- consistant en une créance de compte courant détenue par la Société contre Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH sous un billet à ordre intragroupe (sans, pour éviter toute confusion, transfert de ce billet à ordre lui-même).

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des Statuts, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante dans sa version modifiée:

"Le capital social souscrit de la Société est fixé à USD 110.297.744,349.- (cent-dix millions deux-cent quatre-vingt-dix-sept mille sept-cent quarante-quatre US dollars virgule trois-cent quarante-neuf), représenté par 17.365.450 (dix-sept millions trois-cent soixante-cinq mille quatre-cent cinquante) parts sociales sans valeur nominale."

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société de la suppression de la valeur nominale des parts sociales de la Société et des réductions du capital social de la Société mentionnées ci-dessus, et de se charger de toute formalité y relative.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à deux mille et cent euros (EUR 2.100.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec nous, le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. Arnoux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2009. LAC/2009/257. Reçu douze euros (12.- €)

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009010014/5770/176.

(090008378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Leria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 144.047.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twelfth of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Skyrus Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of Jersey, having its registered office at First Floor, International House, 41 The Parade, St Helier, Jersey, JE2 3QQ, registered with the Companies Registry of Jersey under number 101291,

here represented by Ms. Sophie Liberatore, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on December 11, 2008.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprise in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with

its purposes or which are liable to promote their development or extension. The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "Leria S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (€ 1.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers"). The managers need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

Art. 13. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article have been complied with.

In addition, the manager(s) will have all powers to manage the company and to make decisions on all strategic issues including investments and disposals.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any manager.

Art. 14. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the Board of Managers. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2009.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, Skyrus Limited, prenamed, declared to subscribe for the twelve thousand five hundred (12,500) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (€ 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Appoint the following persons as managers of the Company for an unlimited period:

- Mr. Norbert Becker, Company Administrator, born on October 7, 1953 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg ;
- Mr. Christophe Kosman, Lawyer, born on March 17, 1978 in Marseille, France, residing professionally at 29, route de Pré-Bois, CH-1215 Geneva, Switzerland.

The Company shall be bound under any circumstances by the single signature of any manager.

2. Fix the registered seat of the Company at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Skyrus Limited, une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son siège social à First Floor, International House, 41 The Parade, St Helier, Jersey, JE2 3QQ, enregistrée auprès du registre des sociétés de Jersey sous le numéro 101291,

ici représentée par Mademoiselle Sophie Liberatore, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 11 décembre 2008, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit :

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination "Leria S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"). Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

De plus, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoir pour gérer la Société et prendre les décisions afférentes aux questions stratégiques, notamment, les investissements et les actes de disposition.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de l'un quelconque des gérants.

Art. 14. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces mandataires, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance. Les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant (ou le Conseil de Gérance) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, Skyrus Limited, suscitée, déclare souscrire les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en numéraire de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-).

Un montant de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euro (€ 2.000,-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de:

1. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société, pour une durée illimitée:

- Monsieur Norbert Becker, Administrateur de Société, né le 7 octobre 1953 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, demeurant professionnellement à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg ;
- Monsieur Christophe Kosman, Avocat, né le 3 mars 1978 à Marseille, France, demeurant professionnellement au 29, route des Pré-Bois, CH-1215 Genève, Suisse.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'un quelconque des gérants.

2. Fixer l'adresse du siège social au 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé : S. LIBERATORE, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2008. Relation: LAC/2008/50819. Reçu à 0,5 % : soixante deux euros cinquante cents (62,50 €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 DEC. 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009010013/211/269.

(090008123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Chemical Overseas SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 63.610.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2009010186/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02590. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Prom-Sca Constructions s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 10, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 35.663.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pour PROM-SCA CONSTRUCTIONS s.à.r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009010183/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02735. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

ProLogis UK XCIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.585.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the twenty-second day of December.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Marc BECKER, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of ProLogis UK Holdings S.A., a company having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 65.769, by virtue of a proxy given on 18 December 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation ProLogis UK XCIII, S.à r.l., having its principal office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, has been incorporated pursuant to a notarial deed on 17 May 2002, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 1182 of August 7, 2002 and the Articles of Incorporation have not been modified since today;
- that the capital of the corporation ProLogis UK XCIII, S.à r.l. is fixed at ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) Shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, fully paid up;
- that ProLogis UK Holdings S.A. prenamed, has become owner of all the shares;
- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;
- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 being only one information for all purposes;
- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
- the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to the duties;
- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;
- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (1,500.- EUR).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ProLogis UK Holdings S.A., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.769,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 18 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ProLogis UK XCIII, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, a été constituée suivant acte notarié en date 17 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1182 du 7 août 2002 et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour;

- que le capital social de la société ProLogis UK XCIII, S.à r.l. s'élève actuellement à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune, entièrement libérées;

- que ProLogis UK Holdings S.A. précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 22 décembre 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 22 décembre 2008 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. LAC/2008/52062. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009010189/220/95.

(090008641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Hudson's Bay Company Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 140.409.

the year two thousand and eight, on the thirty-first of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Hudson's Bay Company Luxembourg S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 104.409 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1991 on 14 August 2008. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation of the Company.

There appeared:

Hudson's Bay Trading Company, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered address with Incorporating Services Ltd., 3500 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered with the Delaware Division of Corporations under number 4167230 (the Sole Shareholder), here represented by Benoît Charpentier, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given on December 3, 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the currency of the share capital of the Company from EUR to Canadian dollars;

2. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twenty-one thousand five hundred forty-seven point fifty Canadian dollars (CAD 21,547.50-) to twenty-five thousand Canadian dollars (CAD 25,000), without the issuance of any new shares, by increasing the par value of the existing shares from one point seven two three eight Canadian dollars (CAD 1.7238) to two Canadian dollars (CAD 2) by way of incorporating an amount of three thousand four hundred fifty-two point fifty Canadian dollars (CAD 3,452.50) in the Company's share capital, which will be taken from the Company's reserve accounts;

3. Establishment of the actual share capital increase;

4. Amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the above changes;

5. Amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of Loyens Loeff in Luxembourg and any manager of the Company to proceed on behalf of the Company with the registration of the share capital increase in the share register of the Company; and

6. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the currency of the share capital of the Company from Euro to Canadian dollars so that the amount of share capital shall be twenty-one thousand five hundred forty-seven point fifty Canadian dollars (CAD 21,547.50-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a par value of one point seven two three eight Canadian dollars (CAD 1.7238) each, all subscribed and fully paid up.

Second resolution

The Sole Shareholder further resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twenty-one thousand five hundred forty-seven point fifty Canadian dollars (CAD 21,547.50-), to twenty-five thousand Canadian dollars (CAD 25,000), without the issuance of any new shares, by increasing the par value of the existing shares from one point seven two three eight Canadian dollars (CAD 1.7238) to two Canadian dollars (CAD 2) by way of incorporating an amount of three thousand four hundred fifty-two point fifty Canadian dollars (CAD 3,452.50) in the Company's share capital, which will be taken from the Company's reserve accounts.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated here above, declares that it increases the share capital of the Company from its present amount of twenty-one thousand five hundred forty-seven point fifty Canadian dollars (CAD 21,547.50-)

to twenty-five thousand Canadian dollars (CAD 25,000) by increasing the par value of the existing shares from one point seven two three eight Canadian dollars (CAD 1.7238) to two Canadian dollars (CAD 2) by way of incorporating an amount of three thousand four hundred fifty-two point fifty Canadian dollars (CAD 3,452.50) in the Company's share capital, which will be taken from the Company's reserve accounts, as stated in the annual accounts dated December 19, 2008.

The Sole shareholder requires the undersigned notary to record that the capital increase is effective and that the Company's share capital thus amounts to twenty-five thousand Canadian dollars (CAD 25,000).

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is fixed at twenty-five thousand Canadian dollars (CAD 25,000) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a par value of two Canadian dollars (CAD 2.-) each, all subscribed and paid up in full."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any lawyer or employee of Loyens Loeff in Luxembourg and any manager of the Company to proceed on behalf of the Company with the registration of the share capital increase in the share register of the Company.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,300 (one thousand three hundred euro).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le trente et un décembre

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Hudson's Bay Company Luxembourg S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 0140409 (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, le 11 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 14 août 2008, numéro 1991. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

A comparu:

Hudson's Bay Trading Company, L.P., un limited partnership organisé selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social avec Incorporating Services Ltd., 3500 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4167230 (l'Associé Unique), représentée par Benoît Charpentier, avocat, avec résidence professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. l'Associé Unique détient toutes les actions dans le capital de la Société:

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Changement de devise du capital social de la Société d'EUR en dollars canadien;

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de vingt et un mille cinq cent quarante-sept virgule cinquante dollars canadiens (CAD 21.547,50,-) afin de porter le capital social de la Société à vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000), sans création de parts nouvelles, en augmentant la valeur nominale des parts sociales existantes de un virgule sept deux trois huit dollars canadien (CAD 1,7238-) à deux dollars canadien (CAD 2,-), par incorporation

au capital d'une somme de trois mille quatre cent cinquante-deux virgule cinquante dollars canadiens (CAD 3.452,50), à prélever sur les réserves de la société.

3. Constatation de la réalisation effective de l'augmentation de capital;

4. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) pour refléter les changements ci-dessus;

5. Modification des livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec le pouvoir et l'autorité à tout avocat ou employé de Loyens Loeff à Luxembourg ou tout gérant de la Société, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registres des parts sociales de la Société.

6. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique de changer la devise du capital social de la Société d'Euros en dollars canadien de sorte que le montant du capital social soit désormais vingt et un mille cinq cent quarante-sept virgule cinquante dollars canadiens (CAD 21.547,50,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales nominatives de un virgule sept deux trois huit dollars canadien (CAD 1,7238-) chacune tout souscrites et libérées.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt et un mille cinq cent quarante-sept virgule cinquante dollars canadiens (CAD 21.547,50,-) afin de porter le capital social de la Société à vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000), sans création de parts nouvelles, en augmentant la valeur nominale des parts sociales existantes de un virgule sept deux trois huit dollars canadien (CAD 1,7238-) à deux dollars canadien (CAD 2,-), par incorporation au capital d'une somme de trois mille quatre cent cinquante-deux virgule cinquante dollars canadiens (CAD 3.452,50), à prélever sur les réserves de la Société.

Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, déclare augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt et un mille cinq cent quarante-sept virgule cinquante dollars canadiens (CAD 21.547,50,-) afin de porter le capital social de la Société à vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000), sans création de parts nouvelles, en augmentant la valeur nominale des parts sociales existantes de un virgule sept deux trois huit dollars canadien (CAD 1,7238-) à deux dollars canadien (CAD 2,-), par incorporation au capital d'une somme de trois mille quatre cent cinquante-deux virgule cinquante dollars canadiens (CAD 3.452,50), à prélever sur les réserves de la société, telles qu'elles figurent dans les comptes annuels arrêtés au 19 décembre 2008.

Il requiert le notaire soussigné d'acter que l'augmentation de capital est réalisée et que le capital est ainsi effectivement porté à vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000).

Troisième résolution

Suite à la précédente résolution l'associé unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille dollars canadiens (CAD 25.000), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de deux dollars canadien (CAD 2,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec le pouvoir et l'autorité à tout avocat ou employé de Loyens Loeff à Luxembourg ou tout gérant de la Société, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans les registres des parts sociales de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 1.300 (mille trois cents euros).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête du comparant susnommé le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date stipulée au début des présentes.

Le document ayant été lu au comparant, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Charpentier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2009. LAC/2009/603. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009010019/5770/169.

(090008352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Prom-Sca Promotions Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4660 Differdange, 10, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 78.541.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pour PROM-SCA PROMOTIONS IMMOBILIERES S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A

Signature

Référence de publication: 2009010180/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02729. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

**Interfastening S.A., Société Anonyme,
(anc. Interfastening Holding S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 42.351.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERFASTENING HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch (R.C.S. Luxembourg B 42351), constituée suivant acte notarié en date du 18 décembre 1992, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 115 du 17 mars 1993 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 avril 1996, publié au Mémorial numéro

L'assemblée est présidée par Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Solange WOLTER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick BRAQUET, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II. Toutes les 420 (quatre cent vingt) actions étant représentées à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Changement de la dénomination sociale de la société de "INTERFASTENING HOLDING S.A." en "INTERFASTENING S.A." et modification subséquente de la première phrase de l'article 1 des statuts;

2. Modification de l'article 2 des statuts de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

"La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension."

3. Modification subséquente de l'article 15 des statuts;

4. Décision de convertir la totalité du capital social de la Société du Francs Suisses en Euros afin de convertir le capital actuel de CHF 420.000 (quatre cent vingt mille) en Euro 264.600 (deux cent soixante quatre mille six cents) au taux de change moyen calculé entre le 1^{er} janvier 2008 et le 10 décembre 2008 de 1 CHF pour 0,6288 EUR et arrondi de telle sorte que la totalité du capital social de la Société est représenté par 420 actions de Euro 630 euros chacune. Cette conversion sera appliquée aux comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2008.

5. Décision de fixer un nouveau capital autorisé non encore émis à un montant maximal de Euro 189.000 (cent quatre vingt neuf mille) représenté par 300 actions de Euro 630 chacune.

6. Autorisation au Conseil d'administration de limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription dans le cadre du capital autorisé.

7. Modification subséquente de l'article 3 des statuts;

8. Modification du dernier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature"

9. Modification de la première phrase de l'Article 11 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième vendredi du mois de juin à seize heures."

10. Divers

L'assemblée ayant entendu l'ordre du jour, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de "INTERFASTENING HOLDING S.A." en "INTERFASTENING S.A." et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 1 des statuts comme suit:

" Il existe une société anonyme sous la dénomination de "INTERFASTENING S.A."."

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

"La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension."

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts comme suit:

"La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de convertir le capital social de la Société du Francs Suisses en Euros afin de convertir le capital actuel de CHF 420.000 (quatre cent vingt mille) en Euro 264.600 (deux cent soixante quatre mille six cents) au taux de change moyen calculé entre le 1^{er} janvier 2008 et le 10 décembre 2008 de 1 CHF pour 0,6288 EUR et arrondi de telle sorte que le capital social de la Société est représenté par 420 (quatre cent vingt) actions de Euro 630 (six cent trente euros) chacune. Cette conversion sera appliquée aux comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2008.

Cinquième résolution

L'assemblée, sur vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, décide d'instaurer un nouveau capital autorisé d'un montant de Euro 189.000 (cent quatre vingt neuf mille) représenté par 300 (trois cents) actions de Euro 630 (six cent trente euros) chacune et autorise le conseil d'administration durant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte d'augmenter de temps en temps le capital souscrit dans les limites du capital autorisé avec le pouvoir de supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

"Le capital social est fixé à EUR 264.600.- (deux cent soixante-quatre mille six cents euros) représenté par 420 (quatre cent vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 630 (six cent trente euros) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à concurrence de EUR 189.000.- (cent quatre-vingt-neuf mille euros) pour le porter de son montant de EUR 264.600.- (deux cent soixante-quatre mille six cents euros) à EUR 453.600.- (quatre cent cinquante-trois mille six cents euros), le cas échéant par l'émission de 300 (trois cents) actions de EUR 630.- (six cent trente euros) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le dernier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature"

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier la première phrase de l'Article 11 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième vendredi du mois de juin à seize heures."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. SIEBENALER, S. WOLTER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52504. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009010047/242/185.

(090008236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Fruit Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.474.

- Le siège social de la société est transféré du 23 avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la société est modifiée comme suit:

* Madame Antonella GRAZIANO, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

* Monsieur Daniel PIERRE, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

* Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, est désormais situé au 12 rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Luxembourg, le 9 décembre 2008.

FRUIT INVEST S.A.

A. GRAZIANO / P. MESTDAGH

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'administration

Référence de publication: 2009010541/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04294. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Whitehall Indian RE 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.155.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of December

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Maître Hassane Diabate, attorney-at-law, professionally residing at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

acting in his capacity as attorney-in-fact of Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3889819, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, acting through its general partner WH International Advisors, L.L.C. 2005,

by virtue of a proxy given under private seal on December 12, 2008,

which proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the undersigned notary to state that:

1. Whitehall Indian RE 1 S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 129 155 (hereinafter referred to as the "Company"), was incorporated by a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, dated June 4, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1649 of August 4, 2007.

2. The corporate capital of the Company is fixed at twenty thousand US Dollars (20,000.- USD) divided in twenty million (20,000,000) shares having a par value of one thousandth US Dollar (0.001.- USD) each.

3. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholder's meeting amending the articles of the Company declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

5. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, appoints itself as liquidator of the Company; in its capacity as liquidator of the Company it will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this act.

6. In its capacity as liquidator, Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, reports that, as of the date hereof the Company's main assets and liabilities are the following:

- assets amounting to 7,407.- USD and

- liabilities amounting to 9,414.- USD.

7. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, declares that all liabilities towards third parties known to the Company, including all liquidation costs, have been entirely paid or are duly accounted for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

8. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, subsequently declares that it has taken over all the assets and outstanding liabilities of the Company, together with the profit and loss account of the Company, so that all assets and liabilities of the Company are transferred to Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, with immediate effect.

9. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005 resolves to waive its right to appoint an auditor to the liquidation in charge of reporting on the liquidation operations carried out by the Company's liquidator and thus declares that there is not need to hold a second general meeting and resolves the hold immediately the third and last general meeting.

10. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005 resolves that discharge is given to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandates.

11. Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, prenamed, resolves that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

12. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states here-with that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREHOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, given name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

Follows the French version

L'an deux mille huit, le douze décembre.

Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU

Maître Hassane Diabate, avocat, demeurant professionnellement au 44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, un "limited partner-ship" constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du "Secretary of State of Delaware" sous le numéro d'immatriculation 3889819 ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son "general partner" WH International Advisors, L.L.C. 2005,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 décembre 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1. Que Whitehall Indian RE 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129 155, ci-après nommée la Société, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 4 juin 2007, publié au Mémorial C numéro 1649 du 4 août 2007.

2. Que le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars US (20.000.- USD) divisé en vingt millions (20.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un millième de dollar US (0,001.- USD) chacune.

3. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, se désigne comme liquidateur de la Société; qu'en sa qualité de liquidateur de la Société elle aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, déclare, en sa capacité de liquidateur, que l'actif et le passif de la Société en date des présentes sont les suivants:

- l'actif correspond à USD 7.407; et
- le passif correspond à USD 9.414.

7. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, déclare que tout le passif connu de la Société, y compris les frais de liquidation, a été dûment réglé ou approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

8. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, déclare par conséquent avoir repris l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ensemble avec le compte de profits et pertes de la Société, de sorte que l'actif et le passif de la Société est désormais transféré à Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005 avec effet immédiat.

9. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, décide de renoncer à son droit de nommer un commissaire à la liquidation en charge de faire un rapport sur les opérations de la liquidation exécutées par le liquidateur de la Société. N'ayant pas besoin de tenir la deuxième assemblée générale de liquidation, Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005 décide de fixer à tout de suite la troisième et dernière assemblée de liquidation.

10. Que décharge est donnée aux gérants de la Société quant à l'exercice de leur mandat.

11. Que Whitehall Street International Real Estate Limited Partnership 2005, préqualifiée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

12. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: H. Diabate, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 décembre 2008. Relation: LAC / 2008 / 51111. Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009010305/212/132.

(090008704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

ProLogis UK CCLXXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.509.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the twenty-second day of December.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Marc BECKER, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of ProLogis UK Holdings S.A., a company having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 65.769,

by virtue of a proxy given on 18 December 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation ProLogis UK CCLXXV, S.à r.l., having its principal office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 July 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 2003 of August 19, 2008 and the Articles of Incorporation have not been modified since today;

- that the capital of the corporation ProLogis UK CCLXXV, S.à r.l. is fixed at ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) Shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, fully paid up;

- that ProLogis UK Holdings S.A. prenamed, has become owner of all the shares;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 being only one information for all purposes;
- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
- the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to the duties;
- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;
- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (1,500.- EUR).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ProLogis UK Holdings S.A., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.769,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 18 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ProLogis UK CCLXXV, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, a été constituée suivant acte du notaire soussigné du 14 juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2003 du 19 août 2008 et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour;

- que le capital social de la société ProLogis UK CCLXXV, S.à r.l. s'élève actuellement à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune, entièrement libérées;

- que ProLogis UK Holdings S.A. précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 22 décembre 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 22 décembre 2008 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. LAC/2008/52067. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009010108/220/97.

(090008574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

AXA Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 35.944.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2009010747/7241/11.

(090009104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

ProLogis UK CCLXXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.510.

DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the twenty-second day of December.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Marc BECKER, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of ProLogis UK Holdings S.A., a company having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 65.769,

by virtue of a proxy given on 18 December 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation ProLogis UK CCLXXIV, S.à r.l., having its principal office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 July 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 2009 of August 19, 2008 and the Articles of Incorporation have not been modified since today;

- that the capital of the corporation ProLogis UK CCLXXIV, S.à r.l. is fixed at ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) Shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, fully paid up;

- that ProLogis UK Holdings S.A. prenamed, has become owner of all the shares;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 being only one information for all purposes;
- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
- the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to the duties;
- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;
- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (1,500.- EUR).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ProLogis UK Holdings S.A., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.769,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 18 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ProLogis UK CCLXXIV, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, a été constituée suivant acte du notaire soussigné du 14 juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2009 du 19 août 2008 et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour;

- que le capital social de la société ProLogis UK CCLXXIV, S.à r.l. s'élève actuellement à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune, entièrement libérées;

- que ProLogis UK Holdings S.A. précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 22 décembre 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 22 décembre 2008 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. LAC/2008/52066. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009010114/220/97.

(090008571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

**Kommun Garanti Reinsurance S.A., Société Anonyme,
(anc. ELECTROLUX REINSURANCE (Luxembourg) S.A.).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 32.916.

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre,

Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELECTROLUX REINSURANCE (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 7, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 32916, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 octobre 1982, publié au Mémorial C, numéro 305 du 24 novembre 1982. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 août 2008, publié au Mémorial C, numéro 2388 du 30 septembre 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Björn Gösta RYD, CEO de Svenska Kommun Försäkrings AB, demeurant à SE-80595 Gävle (Suède).

Le Président désigne comme secrétaire M. Karl-Ove ANDERSSON, CEO de Aon Insurance Managers (Sweden) AB, demeurant à SE-12557 Älvsjö (Suède).

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Elisabet HOLMSTROM, account manager, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Changement de la dénomination sociale de la société en KOMMUN GARANTI REINSURANCE S.A.

2) Modification subséquente de l'article 1 des statuts.

3) Acceptation de la démission en tant qu'administrateurs de M. Erny LAMBORELLE, M. Lennart EDSTRÖM, M. Kent Mikael SJÖÖ et de Mme Cecilia VIEWEG avec effet immédiat et décharge de toutes responsabilités en relation avec leurs mandats jusqu'à ce jour.

4) Nomination avec effet immédiat de: Mme Märta Carina BLANK, M. Tord Karl-Agne LINDBERG, M. Karl-Ove ANDERSSON, M. Björn Gösta RYD, M. Robert Micael Ingemar DAHLBERG et M. Lambert SCHROEDER comme nouveaux administrateurs de la société.

5) Révocation avec effet immédiat de PricewaterhouseCoopers de son mandat de réviseur d'entreprise.

6) Nomination de KPMG Audit en tant que réviseur d'entreprise pour l'exercice social 2008.

7) Divers.

II. Que l'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les douze mille deux cent cinquante (12.250) actions représentant l'intégralité du capital social de trois millions trente-huit mille euros (3.038.000 €) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel l'actionnaire unique déclare avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en KOMMUN GARANTI REINSURANCE S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier par conséquent l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de KOMMUN GARANTI REINSURANCE S.A.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission en tant qu'administrateurs de M. Erny LAMBORELLE, M. Lennart EDSTRÖM, M. Kent Mikael SJÖÖ et de Mme Cecilia VIEWEG avec effet immédiat et de leur accorder décharge de toutes responsabilités en relation avec leurs mandats jusqu'à ce jour.

En conséquence, M. Erny LAMBORELLE démissionne également de sa fonction d'administrateur-délégué.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer avec effet immédiat:

Mme Märta Carina BLANK, Chairman of the Municipal Executive, Gävle, née à Hel-Trefald, Gävleborgs län (Suède), le 30 novembre 1962, demeurant Hillmanskroken 11, SE-80282 Gävle,

M. Tord Karl-Agne LINDBERG, Director, né à Härnösand (Suède), le 9 novembre 1946, demeurant Lillmyravägen 143, SE-80427 Gävle,

M. Karl-Ove ANDERSSON, CEO of Aon Insurance Managers (Sweden) AB, né à Nokolai, Orebro län (Suède), le 6 juillet 1963, demeurant Blavingevägen 6, SE-12557 Älvsjö,

M. Björn Gösta RYD, CEO de Svenska Kommun Försäkrings AB, né à Gulds-medsh (Suède), le 10 avril 1952, demeurant Utvalnäsavägen 116, SE-80595 Gävle,

M. Robert Micael Ingemar DAHLBERG, Senior Public Prosecutor at the Office of the Prosecutor-General of the Kingdom of Sweden, né à Staffan (Suède), le 13 novembre 1961, demeurant Staketgatan 33, SE-80323 Gävle et

M. Lambert SCHROEDER, Director, né à Heppenbach (Belgique), le 12 juillet 1959, demeurant 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg,

comme nouveaux administrateurs de la société.

Leurs mandats expireront lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer avec effet immédiat la société PricewaterhouseCoopers de son mandat de réviseur d'entreprise.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de nommer KPMG Audit, société à responsabilité limitée, avec siège social 9, Allée Schef-fer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590, en tant que réviseur d'entreprise pour l'exercice social 2008; son mandat expirera par conséquent lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: B.G. Ryd, K.-O. Andersson, E. Holmstrom, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 DEC. 2008. Relation: LAC / 2008 / 52019. Reçu 12 € (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009010625/212/93.

(090009052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

ATS Cranes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman.
R.C.S. Luxembourg B 90.490.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010164/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07254. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Fercol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4577 Differdange, 77, Cité Henri Grey.
R.C.S. Luxembourg B 124.144.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010173/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Celux Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 19.846.

Le Bilan au 30.06.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2009010193/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01549. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Sanitec Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 28.802.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010165/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07252. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Sanitec Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 28.802.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010166/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07248. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Commercial Union International Life S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 55.381.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2009010763/7241/11.

(090009437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

W2007 Parallel Zaheer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.227.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of December,

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED

Maître Hassane Diabate, attorney-at-law, professionally residing at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

acting in his capacity as attorney-in-fact of Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4247844, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner WH Parallel Advisors, L.L.C. 2007,

by virtue of a proxy given under private seal on December 12, 2008,

which proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the undersigned notary to state that:

1. W2007 Parallel Zaheer S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number

B 132 227 (hereinafter referred to as the "Company"), was incorporated by a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, dated July 25, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2481 of November 2, 2007.

2. The corporate capital of the Company is fixed at twenty thousand US Dollars (20,000.- USD) divided in two million (2,000,000) shares having a par value of one cent US Dollar (0.01.- USD) each.

3. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholder's meeting amending the articles of the Company declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

5. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, appoints itself as liquidator of the Company; in its capacity as liquidator of the Company it will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this act.

6. In its capacity as liquidator, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, reports that, as of the date hereof the Company's main assets and liabilities are the following:

- assets amounting to 13,282.- USD and
- liabilities amounting to 2,400.- USD.

7. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, declares that all liabilities towards third parties known to the Company, including all liquidation costs, have been entirely paid or are duly accounted for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

8. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, subsequently declares that it has taken over all the assets and outstanding liabilities of the Company, together with the profit and loss account of the Company, so that all assets and liabilities of the Company are transferred to Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, with immediate effect.

9. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 resolves to waive its right to appoint an auditor to the liquidation in charge of reporting on the liquidation operations carried out by the Company's liquidator and thus declares that there is not need to hold a second general meeting and resolves the hold immediately the third and last general meeting.

10. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 resolves that discharge is given to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandates.

11. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, resolves that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

12. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states here-with that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREHOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, given name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

Follows the French version

L'an deux mille huit, le douze décembre.

Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU

Maître Hassane Diabate, avocat, demeurant professionnellement au 44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, un "limited partnership" constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculée auprès du "Secretary of State of Delaware" sous le numéro d'immatriculation 4247844 ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son "general partner" WH Parallel Advisors, L.L.C. 2007,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 décembre 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1. Que W2007 Parallel Zaheer S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132 227, ci-après nommée la Société, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 25 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2481 au 2 novembre 2007.

2. Que le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars US (20.000.- USD) divisé en deux millions (2.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar US (0,01.- USD) chacune.

3. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, se désigne comme liquidateur de la Société; qu'en sa qualité de liquidateur de la Société elle aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare, en sa capacité de liquidateur, que l'actif et le passif de la Société en date des présentes sont les suivants:

- l'actif correspond à 13.282.- USD et

- le passif correspond à 2.400.- USD.

7. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare que tout le passif connu de la Société, y compris les frais de liquidation, a été dûment réglé ou approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

8. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare par conséquent avoir repris l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ensemble avec le compte de profits et pertes de la Société, de sorte que l'actif et le passif de la Société est désormais transféré à Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 avec effet immédiat.

9. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, décide de renoncer à son droit de nommer un commissaire à la liquidation en charge de faire un rapport sur les opérations de la liquidation exécutées par le liquidateur de la Société. N'ayant pas besoin de tenir la deuxième assemblée générale de liquidation, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 décide de fixer à tout de suite la troisième et dernière assemblée de liquidation.

10. Que décharge est donnée aux gérants de la Société quant à l'exercice de leur mandat.

11. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

12. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: H. Diabate, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 décembre 2008. Relation: LAC / 2008 / 51117. Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009010306/212/132.

(090008708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Ygrek Holding S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 29.180.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.
Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.
Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009010170/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07243. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Castle Island House S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.
R.C.S. Luxembourg B 98.683.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 24 décembre 2008 à Luxembourg

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 24 décembre 2008, que:

L'assemblée a décidé d'accepter la démission, avec effet immédiat, de la société Grant Thornton Luxembourg de son mandat de Commissaire aux comptes. L'assemblée a décidé de nommer la société "Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable", en abrégé "CLERC", ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 92.376, à la fonction de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2008.
CASTLE ISLAND HOUSE S.A.
Martine Zeutzius / François Georges
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009010400/5710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04752. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Multi Clean Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Brill.
R.C.S. Luxembourg B 116.379.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.
Pour MULTI CLEAN LUXEMBOURG S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2009010181/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02722. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Cela Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 29, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 71.042.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Pour CELA SARL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009010182/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02730. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Lux-Distri-Pharma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 131.805.

Le Bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/01/2009.

Pour la société

PKF Weber et Bontemps

Réviseurs d'Entreprises

Experts comptables et fiscaux

Signatures

Référence de publication: 2009010198/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04623. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

SPA, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 121.060.

Le Bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/01/2008.

Pour la société

PKF Weber et Bontemps

Réviseurs d'entreprises

Experts comptables et fiscaux

Signatures

Référence de publication: 2009010199/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04626. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Bristol Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 96.906.

Le Bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/12/2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Experts comptables & fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

Référence de publication: 2009010200/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04628. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

ProLogis UK Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 97.275.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the twenty-second day of December.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Marc BECKER, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of ProLogis Services S.à r.l., a limited liability company, organised and existing under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, R. C. S. Luxembourg B 68.192,

by virtue of a proxy given on 18 December 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation ProLogis UK Management, S.à r.l., having its principal office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, has been incorporated pursuant to a notarial deed on November 25, 2003, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 1368 of December 24, 2003, and the Articles of Incorporation have not been modified since today;

- that the capital of the corporation ProLogis UK Management, S.à r.l. is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by five hundred (500) Shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, fully paid up;

- that ProLogis Services S.à r.l., prenamed, has become owner of all the shares;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;

- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 being only one information for all purposes;

- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to the duties;

- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;

- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

12227

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (1,500.- EUR).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ProLogis Services S.à r.l., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 68.192,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 18 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ProLogis UK Management, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, a été constituée suivant acte notarié en date 25 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1368 du 24 décembre 2003 et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour;

- que le capital social de la société ProLogis UK Management, S.à r.l. s'élève actuellement à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt cinq Euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées;

- que ProLogis Services S.à r.l. précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 22 décembre 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 22 décembre 2008 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. LAC/2008/52059. Reçu € 12,- (douze euros)

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009010280/220/98.

(090008587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Babble Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 7, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 109.628.

Le Bilan au 31-déc-06 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour la société

Fiduciaire Weber & Bontemps

Experts comptables & fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

Référence de publication: 2009010201/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04632. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Delta Perspectives, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 106.398.

Le Bilan au 30/06/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Réviseurs d'entreprise

Experts comptables & fiscaux

Signature

Référence de publication: 2009010203/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04635. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

SistemApsys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 10.018.400,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 135.488.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution écrite des associés de la Société datée du 17 décembre 2008 que les associés ont décidé de révoquer Monsieur Yevgeny Kolodkin de sa fonction de gérant de classe B de la Société avec effet 17 décembre 2008 et ont décidé de nommer Monsieur Teymuraz Shengeliya, né le 17 juillet 1975, à Tbilissi, Russie et ayant son adresse professionnelle au 35/4 Bolshaya Tatarskaya st., Moscou 115184, Russie, à la fonction de gérant de classe B de la Société pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009010468/260/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03945. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090008187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Jalpara Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 113.968.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010206/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03393. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090008553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

GeoVille Environmental Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6684 Merttert, 7, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 124.588.

Constituée pardevant Me Emile SCHLESSER notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 février 2007, acte publié au Mémorial C no 729 du 27 avril 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.12.2008.

Pour Geo Ville Environmental Services

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009010208/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03425. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090008547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Barclays Investment Funds (Luxembourg), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 31.439.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires en date du 18 décembre 2008

- L'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Olav Noack de sa fonction d'administrateur.
- L'assemblée générale a réélu en tant qu'administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle à tenir en 2009:
 - * Monsieur Philippe HOSS, 2, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg
 - * Monsieur Patrick ZURSTRASSEN, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
 - * Monsieur Alain Zeitouni, 4, rue Singer, F-75016 Paris
 - * Monsieur Cédric Bucher, 173 Rosebery Avenue, London
- L'assemblée générale a nommé en tant que réviseur indépendant jusqu'à la clôture de l'exercice social le 31 août 2009:
 - * PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009010419/9685/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00086. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090008158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Eurosat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 68.009.

—
Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C no 209 du 26 mars 1999.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/12/08.

Pour EUROSAT S.à.r.l.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009010209/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03398. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090008546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Dentasmile, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 47, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 119.001.

—
Constituée pardevant Me Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 29 août 2006, acte publié au Mémorial C no 2001 du 25 octobre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.12.2008.

Pour DENTASMILE

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009010211/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03428. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090008543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

CHH Financière S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 46.057.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 11 décembre 2008

1. M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de M. Sinan SAR, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 30.12.2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CHH FINANCIERE S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009010495/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04177. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

ProLogis UK CCLXXXVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.489.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the twenty-second day of December.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Marc BECKER, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of ProLogis UK Holdings S.A., a company having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 65.769, by virtue of a proxy given on 18 December 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation ProLogis UK CCLXXXVIII, S.à r.l., having its principal office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 July 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 2009 of August 19, 2008 and the Articles of Incorporation have not been modified since today;

- that the capital of the corporation ProLogis UK CCLXXXVIII, S.à r.l. is fixed at ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) represented by five hundred (500) Shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each, fully paid up;

- that ProLogis UK Holdings S.A. prenamed, has become owner of all the shares;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;

- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 22 December 2008 being only one information for all purposes;

- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to the duties;

- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;

- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (1,500.- EUR).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux décembre.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ProLogis UK Holdings S.A., une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.769,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 18 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ProLogis UK CCLXXXVIII, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, a été constituée suivant acte du notaire soussigné du 14 juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2009 du 19 août 2008 et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour;

- que le capital social de la société ProLogis UK CCLXXXVIII, S.à r.l. s'élève actuellement à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune, entièrement libérées;

- que ProLogis UK Holdings S.A. précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 22 décembre 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 22 décembre 2008 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. LAC/2008/52080. Reçu € 12,- (douze euros)

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009010215/220/97.

(090008627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Famer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 118.765.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2009010764/7241/11.

(090009425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Valad French Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 123.823.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009010225/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03225. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Ferlim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 49.631.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15/01/09.

Signature.

Référence de publication: 2009010231/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04130. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

British Vita (Lux II) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 107.584.

EXTRAIT

I) Les mandats de gérant de classe B de la Société des personnes suivantes ont pris fin en date du 9 décembre 2008

Noëlla Antoine

Laurent Ricci

Ingrid Moinet

Pascale Nutz

II) A la même date, les classes de gérants ont été supprimées de sorte que les gérants de classe A sont reclassifiés en «gérants» sans désignation de classe.

III) Le mandat de gérant de la Société de M. Norman Walker a pris fin le 10 décembre 2008.

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- M. Joseph Henri Menendez, gérant

- M. John Oliver, gérant

- M. Todd Howard Morgan, gérant

- M. Ramzi Gedeon, gérant

- M. Stephen Mark Peel, gérant
- M. Michael Browning Farnell, Jr., gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009010466/260/29.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10435. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Fin Claude S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 124.501.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y annexés ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/01/09.

Signature.

Référence de publication: 2009010232/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04125. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Watford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 33.595.

Les Bilan au 31.12.2007 et annexes ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/01/09.

Signature.

Référence de publication: 2009010234/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04123. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Fin-Vet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 85.930.

Le Bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/01/09.

Signature.

Référence de publication: 2009010236/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04120. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Totkamys Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.274.

Constituée par-devant Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 29 novembre 2005, acte publié au Mémorial C n°496 du 8 mars 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TOTKAMYS HOLDING S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009010243/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00008. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Viola S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.131.

In the year two thousand and eight, on the twenty eighth day of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Jil Sander AG, a joint stock company incorporated under the laws of Germany, having its registered office at 4, Christoph Probst Weg, 20251 Hamburg, Germany registered with the Amtsgericht of Hamburg, under registration number HR B 42210, holder of 500 shares,

here represented by Ms Nathalie Jastrow, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal, on 27 November 2008.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Viola S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.-, registered with the Luxembourg trade and companies' register under registration number B 123 131, incorporated pursuant to a deed of Me Paul Bettingen, on 14 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 1 March 2007, number 270.

The appearing party representing the entire share capital has required the undersigned notary to register the following adopted resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides that the financial year of the Company starting on the 1 January and ending on 31 December shall be amended in order to begin on 1 December of each year and terminate on 30 November of each year.

Second resolution

As a consequence of the above mentioned resolution, articles 21 and 22 of the articles of incorporation of the Company are amended and shall now read as follows:

" **Art. 21.** The Company's year commences on the 1 December and ends on 30 November.

Art. 22. Each year on 30 November, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office."

Transitional dispositions

The change of the financial year shall be effective as of 2008 so that the 2008 financial year shall begin on 1 January 2008 and shall terminate on 30 November 2008.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit le vingt-huit novembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg,

A comparu:

Jil Sander AG, une Aktiengesellschaft constituée selon les lois d'Allemagne, ayant son siège social au 4, rue Christoph Probst Weg, 20251 Hambourg, Allemagne, enregistrée au Amtsgericht de Hambourg, sous le numéro HR B 42210, détenant 500 parts sociales,

dûment représenté par Mlle Nathalie Jastrow, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée, le 27 novembre 2008.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant représente l'associé unique de Viola S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123 131, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Paul Bettingen en date du 14 décembre 2006, publiée le 1^{er} mars 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 270 (la "Société").

Le comparant a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que l'exercice social de la Société commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre de chaque année sera changé pour débiter le 1 décembre de chaque année et s'achever le 30 novembre de chaque année.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution susmentionnée, les articles 21 et 22 des statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 21.** L'année sociale commence le 1^{er} décembre et se termine le 30 novembre.

Art. 20. Chaque année au 30 novembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan."

Dispositions transitoires

Le changement d'année sociale prendra effet en 2008 de sorte que l'année sociale 2008 commencera le 1^{er} janvier 2008 et se terminera le 30 novembre 2008.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état civil et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. JASTROW, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 décembre 2008. Relation: LAC/2008/48535. Reçu douze euros (12,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009010302/211/85.

(090008137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Kent Inter Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 61.570.

Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 12 décembre 2008

1. Monsieur Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Cornelius BECHTEL, administrateur et président du conseil d'administration démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. Monsieur Gérard BIRCHEN a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.
Pour extrait sincère et conforme
Pour KENT INTER HOLDING S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009010504/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02749. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Group George Forrest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.803.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010322/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02619. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Addichem S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 76.615.

Le Bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010323/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02807. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Fintecno Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.283.

Le Bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009010324/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08879. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

UBS Focused Fund Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.662.

Résolution circulaire du 22 septembre 2008

- Mandat non renouvelé avec effet au 30 septembre 2008:

* M. Gerhard Fusenig, Stauffacherstrasse 41, CH-8004 Zurich, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Pour UBS Focused Fund Management Company S.A.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Oliver Schütz

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2009010395/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08356. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

BTP Investments Partners Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 99.166.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009010325/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10584. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Rocval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 109.555.

Le Bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009010326/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10495. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Information Technology Services S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 69.553.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009010327/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10502. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

UBS Dynamic Floor Fund Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 44.182.

Résolution circulaire du 22 septembre 2008

- Mandat non renouvelé avec effet au 30 septembre 2008:

* M. Gerhard Fusenig, Stauffacherstrasse 41, CH-8004 Zurich, Suisse

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Pour UBS Dynamic Floor Fund Management Company S.A.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Olivier Schütz

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2009010396/1360/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08231. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Verdigan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.956.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009010328/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02173. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

L.F.L. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.123.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010344/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07293. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Armel S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 51.296.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement
et par le conseil d'administration en date du 29 décembre 2008*

- 1) Fin des mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration de:
 - M. Cornelius Martin BECHTEL.
- 2) Fin du mandat d'administrateur de:
 - M. Sinan SAR.
- 3) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014:
 - M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
 - M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
- 4) Nomination comme président du conseil d'administration:
 - M. Gérard BIRCHEN.

Luxembourg, le 31/12/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ARMEL S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009010498/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04173. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

L.F.L. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.123.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010345/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07301. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Immo Belouzes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 83.963.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010347/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07284. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Stulz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6871 Wecker, 2, Op Huefdreich.

R.C.S. Luxembourg B 121.298.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009010349/7810/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07287. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.
